

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 15 au 21 novembre 2019

Tunisie :

- La croissance du PIB en volume a ralenti au 3^{ème} trimestre 2019 à +0,95% en glissement annuel selon l'Institut National de la Statistique.
- Le niveau des avoirs nets en devises de la Banque centrale de Tunisie (BCT) continue de progresser et le volume de refinancement bancaire est en forte baisse.
- Dans sa revue de la conjoncture économique (octobre 2019), l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives alerte sur l'évolution et les caractéristiques de la dette publique du pays.
- L'indicateur de perception du climat des affaires en Tunisie établi par l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives s'est amélioré selon la dernière étude réalisée fin 2018, dont les résultats viennent d'être publiés.
- Le bureau de Business France à Tunis a organisé une rencontre entre des entreprises françaises et des opérateurs d'eau et d'assainissement tunisiens et africains.
- Le projet d'intensification de l'agriculture irriguée en Tunisie, cofinancé à hauteur de 140 M USD par la Banque mondiale, a été officiellement lancé le 14 novembre 2019.

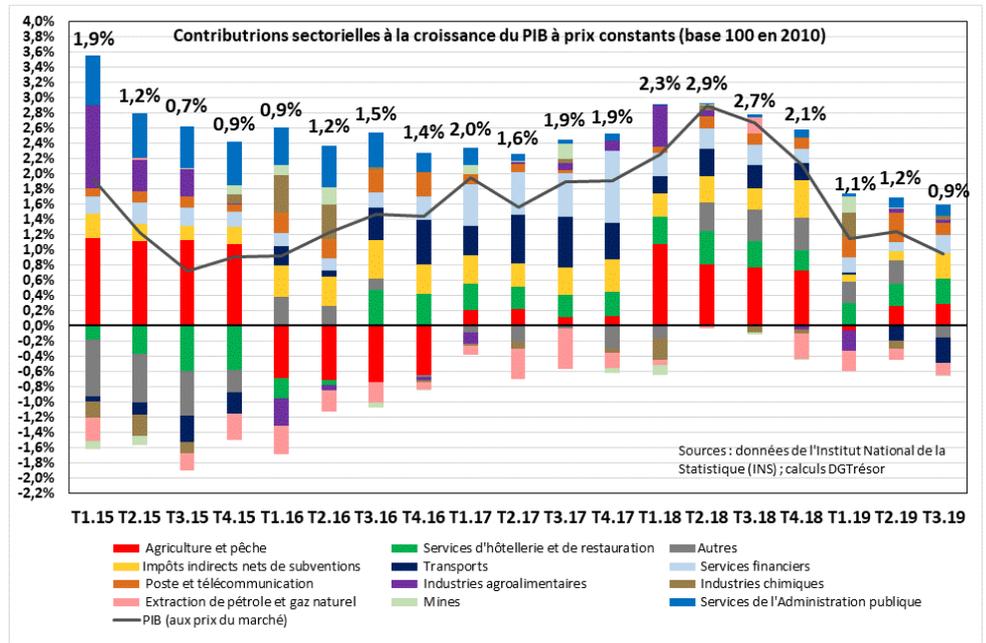
Libye :

- Le Président de la National Oil Corporation M. Sanalla a déclaré que 2020 sera une année de « transformation » pour la Libye, grâce à des investissements massifs.

TUNISIE

- La croissance du PIB en volume a ralenti au 3^{ème} trimestre 2019 à +0,95% en glissement annuel selon l'Institut National de la Statistique.

L'Institut National de la Statistique (INS) a publié les comptes nationaux trimestriels du 3^{ème} trimestre 2019. La croissance du PIB en volume a fortement ralenti au 3^{ème} trimestre (T3) 2019 à +0,95% en glissement annuel (g.a.), après +1,2% au T2 2019 en g.a. C'est le chiffre de croissance économique le plus faible en Tunisie depuis le T1 2016. Selon les données de contributions sectorielles à la croissance du PIB (à prix constants, base 100 en 2010), le ralentissement de la croissance économique est lié à la baisse de l'activité dans le secteur des transports (contribution négative à la croissance de -0,34 point de pourcentage – pp - au T3 2019, après -0,20 pp au T2 2019) et au ralentissement de l'activité dans le secteur de la poste et des communications (contribution à la croissance de +0,16 pp au T3 2019, après +0,40 pp au T2 2019).



- Le niveau des avoirs nets en devises de la Banque centrale de Tunisie (BCT) continue de progresser et le volume de refinancement bancaire est en forte baisse.

Les avoirs nets en devises de la Banque centrale de Tunisie ont de nouveau progressé, en lien avec le versement d'un prêt de 150 M EUR de l'Union européenne dans le cadre de l'assistance macro-financière au pays, et la réduction du déficit courant (à -6,4% du PIB sur les 9 premiers mois de 2019 selon la BCT, contre -8% du PIB sur la même période de 2018). Ainsi, les avoirs nets en devises ont atteint 18,904 Mds TND le 22 novembre 2019, soit 106 jours d'importation, contre 78 jours d'importation un an plus tôt. En outre, l'amélioration du solde extérieur a contribué à la diminution drastique du volume de refinancement bancaire, à 11,6 Mds TND le 22 novembre 2019, soit -29% par rapport à mars 2019 (point haut à 16,3 Mds TND). Le 11 novembre 2019, la BCT a publié un communiqué dans lequel elle indique qu'elle étudie les options permettant de favoriser la digitalisation de l'économie et des moyens de paiements (entre autres pour lutter contre l'économie informelle, via le *decashing*). L'une des possibilités évoquées est la CBDC (*Central Bank Digital Currency*), i.e. une monnaie numérique émise par la Banque Centrale. La BCT évalue actuellement les opportunités et les risques liés à l'utilisation d'une monnaie électronique en Tunisie.

- Dans sa revue de la conjoncture économique (octobre 2019), l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives alerte sur l'évolution et les caractéristiques de la dette publique du pays.

Dans sa revue de la conjoncture économique d'octobre 2019, L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) a rédigé un focus sur la dette publique tunisienne. Le *think tank* montre que la dette publique totale est principalement une dette externe, donc contractée auprès de non-résidents (60,742 Mds TND fin mars 2019, sur un total de 83 Mds TND, soit 73%). Cette dette externe a fortement progressé depuis 2014 (+145% sur la période – dette externe limitée à 24,781 Mds TND en 2014) en partie à cause de la longue période de

dépréciation du dinar tunisien. Ainsi, l'effet-change est évalué à 21,8 Mds TND sur la période de 2014 à fin mars 2019, contre 14,1 Mds TND pour l'effet volume. *In fine*, la dette externe atteignait 56,2% du revenu national brut (RNB) fin mars 2019, contre seulement 30,7% du RNB en 2014. A titre comparatif, la dette intérieure n'a augmenté que de 37% de 2014 à fin mars 2019. L'ITCEQ attire l'attention sur le fait que la nouvelle dette externe contractée sert de plus en plus à rembourser la dette existante : le service de la dette extérieure représentait en 2018 64% de la nouvelle dette extérieure, contre 37% en 2015. La dette en devises est majoritairement libellée en euro (48% fin mars 2019) et c'est de plus en plus le cas (43% en 2014). Il s'agit ensuite du dollar US (part relativement stable : 28% fin mars 2019, contre 27% en 2014) puis du yen (en baisse : 11% fin mars 2019, contre 17% en 2014). La Tunisie est endettée i/ auprès des bailleurs multilatéraux (48% fin mars 2019 – une part stable par rapport à 2014 : 47% ; il s'agit fin mars 2019 de la BERD à hauteur de 17%, de la BAD pour 14%, du FMI à hauteur de 9,5% ou encore de la BEI pour 3%), ii/ via les marchés financiers (une part en hausse : de 29% en 2014 à 36% fin mars 2019), iii/ sur le plan bilatéral (une part en baisse : de 22% en 2014 à 16% fin mars 2019, en lien avec la réduction des apports de la France et du Japon). Compte tenu de ces évolutions et du fait que les échéances des emprunts réalisés par les marchés financiers sont plus courtes en moyenne que celles des dettes bilatérales et multilatérales, les remboursements à court terme sont relativement élevés (7,014 Mds TND en 2019 ; 6,135 Mds TND en 2020 ; 7,629 Mds TND en 2021).

- *L'indicateur de perception du climat des affaires en Tunisie établi par l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives s'est amélioré selon la dernière étude réalisée fin 2018 dont les résultats viennent d'être publiés.*

L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) réalise chaque année depuis 2000 une enquête qualitative sur le climat des affaires et la compétitivité des entreprises en Tunisie. [Selon les résultats de la dernière enquête effectuée en octobre et novembre 2018](#) auprès de 1 200 entreprises (taux de réponse de 81%, soit 973 entreprises), l'indicateur de perception du climat des affaires s'est nettement amélioré (de 58,3 en 2017 à 60,1 en 2018), après deux années de baisse. Il a progressé dans 10 des 12 domaines couverts par l'enquête (infrastructure, ressources humaines, procédures administratives, sécurité, pratiques dans le marché, système juridique, fiscalité et charges sociales, corruption, climat social et climat politique). L'indicateur a baissé dans 2 domaines uniquement : le financement bancaire et le cadre macroéconomique et réglementaire. *In fine*, les meilleurs scores sont obtenus pour l'infrastructure et les ressources humaines, tandis que les scores les plus faibles concernent i/ le climat politique, ii/ le climat social et iii/ le financement bancaire.

- *Le bureau de Business France à Tunis a organisé une rencontre entre des entreprises françaises et des opérateurs d'eau et d'assainissement tunisiens et africains.*

La rencontre a été inaugurée par le ministre des affaires locales et de l'environnement, M. Hammami (ministre de tutelle de la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux-SONEDE), le directeur Général du bureau de la planification et des équilibres hydrauliques du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, M. Habaïeb (ministère de tutelle de l'Office National de l'Assainissement-ONAS) et l'ambassadeur de France en Tunisie, M. Olivier Poivre d'Arvor. M. Habaïeb a rappelé que le prochain Code des eaux va modifier la gouvernance du secteur de l'eau, à travers notamment la mise en place de Conseils régionaux et locaux de l'eau et le passage d'une gestion par l'offre à une gestion par la demande. Les PDG de la SONEDE et de l'ONAS ont présenté leurs stratégies et projets en cours (unités d'assainissement et de dessalement). D'autres opérateurs publics et privés régionaux (égyptien, nigérian, mauritanien, sénégalais et algérien) ont également exposé la situation de leurs pays dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Au total, 17 PME françaises ont participé à cet événement, en présentant leur expertise dans le secteur et leur stratégie de développement en Afrique.

- *Le projet d'intensification de l'agriculture irriguée en Tunisie, cofinancé à hauteur de 140 M USD par la Banque mondiale, a été officiellement lancé le 14 novembre 2019.*

Le ministère tunisien de l'agriculture et des ressources hydrauliques a lancé un projet d'intensification de l'agriculture irriguée en Tunisie, financé à 90% par la Banque Mondiale (140 M USD). Les objectifs de ce projet sont (i) le soutien au développement de l'agriculture irriguée des régions de Béja, Bizerte, Jendouba, Nabeul, Sfax et Siliana ; (ii) l'amélioration de la gestion des ressources en eau ; (iii) la création d'opportunités économiques. Le projet sera exécuté par le ministère de l'agriculture en coopération avec les Commissariats régionaux du développement agricole. Il prévoit également des subventions ayant pour objectif de soutenir le renouvellement des infrastructures des agriculteurs (irrigation, transport des produits agricoles, etc.). Le ministre de l'agriculture a précisé que les périmètres irrigués ne représentent que 8% de la surface agricole utilisée, mais contribuent à 37% de la valeur de la production nationale agricole et participent à hauteur de 20% des exportations agricoles. Les pertes causées par la vétusté des systèmes d'irrigation sont estimées à 40% de l'eau utilisée. A noter que le secteur agricole concentre 80% de la consommation en eau dans le pays.

LIBYE

- *Le Président de la National Oil Corporation M. Sanalla a déclaré que 2020 sera une année de « transformation » pour la Libye, grâce à des investissements massifs.*

Une délégation libyenne comprenant notamment le Président de la National Oil Corporation (NOC) M. Sanalla, le gouverneur de la Banque centrale de Libye (BCL) M. Saddek Elkaber, et le Président de la Libyan Investment Authority (LIA) M. Ali Mahmoud Hassan, s'est rendue à Tunis le 20 novembre 2019. Lors de cette visite, M. Sanalla a déclaré devant une délégation du Conseil libyen des affaires britanniques (LBBC), que l'année 2020 sera une année de « transformation ». A cette fin, la NOC réalisera des investissements d'un montant total de 1,5 Md LYD (conformément à la décision du gouvernement Sarraj annoncée le mois dernier d'affecter des fonds au développement du pays), pour que la production nationale de pétrole atteigne 1,5 M barils par jour (b/j) en 2020 et 2,1 M b/j d'ici 2024. Ces investissements consisteront en la réparation de champs de pétrole, l'investissement dans de nouvelles technologies de production et de protection des champs, ou encore la modernisation de puits de pétrole. M. Sanalla a en outre appelé le gouvernement à prendre des mesures pour mettre fin aux subventions des carburants, car elles contribuent à l'essor de la contrebande. M. Sanalla s'est également montré favorable à une diversification de l'économie libyenne et souhaite qu'une plus grande attention soit portée en Libye aux problèmes environnementaux. Le coût total de l'ajustement pour parvenir à l'objectif de production fixé en 2024 est de l'ordre de 60 Mds USD. L'essentiel proviendra d'investissements étrangers. Enfin, M. Elkaber a convenu qu'il fallait mettre fin à l'existence de deux taux de change (le taux officiel et le taux du marché parallèle) mais ce n'est pas encore le moment pour le faire selon lui.